

Afin d'accompagner un projet industriel d'envergure en cours depuis 2021 et qui s'inscrit dans la durée, nous recherchons un(e) Responsable Affaires Règlementaires Biocide H/F en CDD (8 mois) dans le cadre d'un remplacement.

Vous serez rattaché(e) à la Direction des Affaires Règlementaires & Microbiologie. En tant que Responsable Affaires Règlementaires Biocide, vos missions seront les suivantes :

### Vos missions principales :

- Assurer l'application de la stratégie d'enregistrement et des demandes D'AMM des produits biocides à l'international.
- Etudier des prérequis et participer à la coordination de la mise à disposition des documents nécessaires aux enregistrements ainsi qu'à leur vérification, en lien notamment avec les équipes R&D, Marketing, Règlementaire.
- Anticiper les évolutions réglementaires via une veille et apporter de adaptations, des recommandations et/ou un accompagnement dans la gestion des nouvelles exigences.
- Participer aux congrès, colloques en lien avec les activités de l'entreprise
- Gérer les demandes complémentaires lors des évaluations de dossiers
- Vérifier les informations, les documents techniques et publicitaires avant leur diffusion.
- Assurer la maintenance du portefeuille des produits sur le plan règlementaire et alerter sur les risques.
- Assurer la constitution et le suivi des dossiers règlementaires biocides.
- Assurer la relation avec les cabinets externes règlementaires/biocides.

### Votre profil :

- De formation Bac+5 en affaires règlementaires ou école d'ingénieur
- Une expérience débutante de 2 à 3 ans
- Connaissances des réglementations sur les produits biocides
- Pratique du pack office 365 exigée.
- B2/C1 anglais exigé

### Votre savoir être :

- ⇒ Rigueur, autonomie et réactivité
- ⇒ Savoir s'impliquer et faire preuve de conscience professionnelle
- ⇒ Votre esprit d'équipe ainsi que votre esprit scientifique seront des qualités essentielles

### Vos conditions de travail SODEL :

- ✓ Retraite supplémentaire prise en charge à 100% par l'employeur
- ✓ Comité Social et Économique
- ✓ Mutuelle (Prise en charge à 100% pour une personne seule – 87% en formule 'famille')
- ✓ Titres Restaurants
- ✓ Intéressement
- ✓ Forfait annuel de 218 jours de travail (+/-9 jours de repos par an, selon calendrier)

Attachés à l'égalité professionnelle, à la diversité et à la mixité, nous étudions toutes les candidatures dont celles de travailleurs en situation de handicap.

### Envie de nous rejoindre ?

Merci de transmettre CV et lettre de motivation à : [rh@sodel-sa.eu](mailto:rh@sodel-sa.eu)